

## Mme Nadia WEILER-STRASSER

Conseillère Municipale de l'opposition



Vous êtes nombreux à vous interroger sur le coût de l'eau à Sarralbe.

Dans certaines villes, des contribuables sont entrés en guerre avec leur municipalité, refusent de payer ou saisissent les Tribunaux. Pour ma part, je vais monter "un dossier Eau" J'attends vos observations. **Vous payez, vous avez le droit d'exiger des comptes** d'une équipe qui

persévère dans la non-transparence.

Ainsi, Mr Didiot veut entièrement museler l'opposition et *même la censurer à titre préventif pour l'empêcher de vous informer* ! Après un premier mandat sans opposition, il ne supporte pas d'en avoir une. A chaque Conseil Municipal, je suis prise à parti à titre personnel.

**Est-ce que je fais si peur ?** Seule contre 24 élus de la majorité !. Et juste une demi-page dans le Bulletin Municipal. Et encore ! Vous avez remarqué que le premier numéro lui-même ne comprenait pas la page de l'opposition. **L'opposition s'est vue exiler dans une feuille volante, à part, en noir et blanc.** Le Bulletin Municipal lui-même est réservée à Didiot et ses "actions". *La couleur aussi.*

Prétextant sa responsabilité, la majorité Didiot a même prévu dans le Règlement Intérieur, **de censurer à l'avance le contenu de l'expression de l'opposition** ! Cette manière de faire, *contraire à la démocratie*, a déjà été, et à juste titre, condamnée par les Tribunaux.

*On ne peut censurer son opposition.* En effet, les propos n'engagent que leurs auteurs et pas le Maire! **Aussi, publiquement**, je demande à Mr Didiot de cesser ces pratiques illégales à l'encontre d'une élue. S'il craint mes critiques et votre information, tant pis. C'est le jeu de la démocratie. *Je suis dans mon rôle d'élue de l'opposition et je suis seul maître quant à la manière de le faire.* **Censurer un élu de l'opposition, c'est censurer la démocratie et mépriser les électeurs.**

Le nombre d'avenants aux marchés publics vous préoccupe. La Chambre Régionale des Comptes a stigmatisé la gestion de Sarralbe dans son dernier rapport. Ce dossier est à l'étude et nous y reviendrons car on ne peut ainsi tolérer le gaspillage de l'argent public. La crise actuelle et la situation de l'emploi imposent de définir de nouvelles priorités en faveur de la population frappée par le chômage.

**Et à parler d'argent**, que sont donc devenues certaines promesses de Mr Didiot et de ses adjoints **qui s'étaient octroyés le maximum d'indemnités** alors qu'ailleurs des élus avaient consacré cet argent à la création d'emplois? Devant mes critiques, Mr Didiot et ses adjoints avaient prétendu qu'ils prenaient cet argent mais qu'ils le redistribuaient après...

**Je pose alors la question publiquement : où sont passées leurs indemnités?** S'ils ont changé d'avis et décidé de garder cet argent pour leur bénéfice exclusif. C'est leur droit. **Mais il faut alors le dire.** Les habitants ont, eux; le droit de savoir *ce qui se fait réellement avec leur argent.*

Infos et e-mail : [www.sarralbe.info](http://www.sarralbe.info)

Nadia Weiler-Strasser